

VOUS AVEZ UN PROJET POUR NOTRE COMMUNAUTÉ? VOUS POURRIEZ BÉNÉFICIER D'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE!

Votre Caisse lance un appel de projets dans le cadre de son Fonds d'aide au développement du milieu. Cette information s'adresse aux organismes souhaitant soumettre une demande d'aide financière pour réaliser un projet structurant pour la communauté du secteur couvert par la Caisse.

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

La Caisse participe activement au développement socio-économique de sa communauté par le biais, entre autres, de son Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) qui permet de redistribuer une partie des excédents réalisés.

Les membres contribuent ainsi à l'éclosion de projets structurants qui répondent à des besoins et enjeux socio-économiques des membres et partenaires notre communauté.

PÉRIODE POUR SOUMETTRE DES PROJETS

Du **1^{er} au 31 octobre 2023** pour les projets ayant lieu durant l'année 2024.

POUR SOUMETTRE VOTRE PROJET

ÉTAPE 1 – PRENDRE CONNAISSANCE DES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- > L'organisme demandeur est membre de la Caisse ou membre Desjardins et soumet un projet ayant des retombées concrètes et structurantes pour la communauté.
- > L'organisme est une corporation à but non lucratif légalement constituée ou une coopérative locale.
- > Le projet est en lien avec la mission, les valeurs et les priorités d'investissement de la Caisse, présentés dans sa Politique d'investissement ([politique-investissement \(desjardins.com\)](https://www.desjardins.com/politique-investissement)).

PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT DE LA CAISSE

Le conseil d'administration a adopté un plan d'engagement et de proximité. Les priorités suivantes ont été établies et influenceront le choix des projets parmi ceux reçus :

- > **L'éducation**
- > **La santé et les saines habitudes de vie**
- > **Le développement économique, emploi et entrepreneuriat**
- > **L'engagement social et communautaire**
- > **La culture**

Appel de projets pour Fonds d'aide au développement du milieu

ÉTAPE 2 – REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONTRIBUTION

Joindre au présent document le formulaire de demande disponible au : [Caisse Desjardins de la Rouge, Rivière-Rouge | Desjardins.com - Engagement dans la communauté](#)

ÉTAPE 3 – JOINDRE UN RÉSUMÉ DE VOTRE PROJET ET LES DOCUMENTS LIÉS

- > Derniers états financiers
- > Liste des membres du conseil d'administration
- > Incorporation
- > Tout autre document jugé opportun

ÉTAPE 4 – TRANSMETTRE VOTRE PROJET

En complétant le formulaire de demande de partenariat en ligne, nous recevons automatiquement votre demande d'aide financière. Nous vous contacterons si nous avons besoin de précision concernant votre projet.

PROCESSUS DÉCISIONNEL

Les projets soumis sont analysés par le comité coopération, composé d'administrateurs de la caisse. Les recommandations du comité sont ensuite soumises au conseil d'administration pour décision. Un délai minimal **d'un mois** à partir de la date de fin de l'appel de projets est à prévoir avant d'obtenir une réponse à votre demande.

OUTILS DE RÉFÉRENCE

Avant de remplir ce formulaire, veuillez vous assurer de prendre connaissance de la Politique d'investissement de la Caisse disponible au [politique-investissement \(desjardins.com\)](#).

Pour plus d'informations, contactez :

Sabrina Michaud, Adjointe administrative,

sabrina.michaud@desjardins.com

(819) 275-2472 poste 7124223